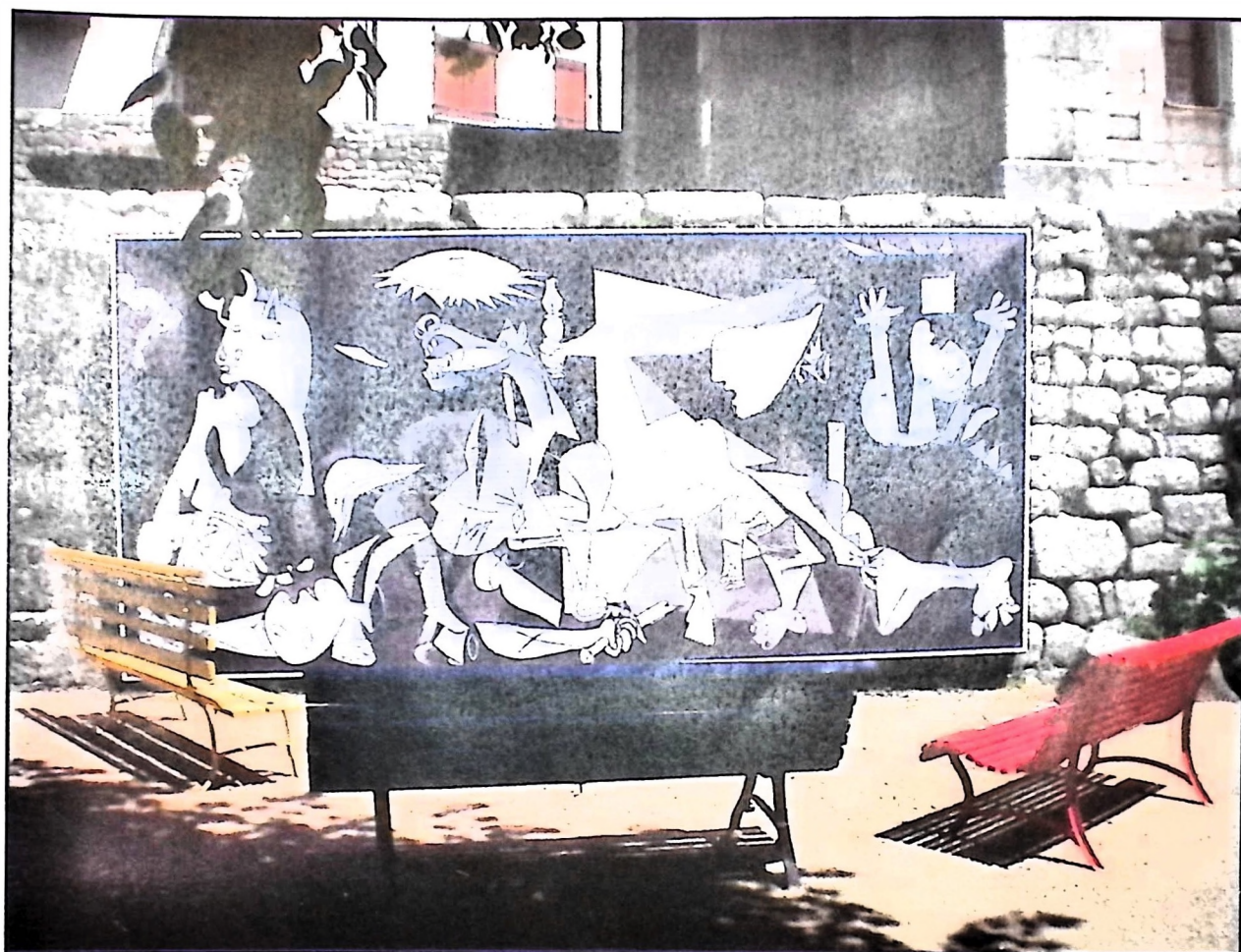


CROCC n°10



Bulletin Municipal 2018

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers habitants de Crocq et d'ailleurs.

Nous sommes à un an et quelques mois de la fin de notre mandat. Le temps passe trop vite. En 2018, nous avons accueilli une nouvelle Préfète Madame Magalie DEBATTE et un nouveau Sous-Préfet Monsieur Maxence DEN HEIGEN. La Communauté de Communes « Marche et Combraille en Aquitaine » avec ses 50 communes, œuvre depuis 2017 pour tous et dans le respect de chacun. Le Parc Naturel Régional de Millevaches s'étend sur 3 départements et compte maintenant 124 communes.

Le « Plan Particulier pour la Creuse », lancé par notre Président de la République, fera de notre département une « Terre d'Expérimentation et d'Innovation ». L'installation de la fibre numérique, la pérennité de nos écoles, l'installation de maisons médicales, sont des maillons essentiels de la vie de notre zone de montagne.

Je pense à tous nos aînés et également à ceux qui nous ont quittés au cours de l'année. Je remercie tous ceux et celles qui œuvrent pour le bien commun. Je vous présente tous mes vœux de santé, de solidarité et d'espoir à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

2019 : année de consultation citoyenne, ne soyons pas sans voix car nous sommes aussi la France !

Jacques LONGCHAMBON

Reflexion concernant la fermeture de commerces

Le service de proximité, c'est comme la santé, c'est quand on le perd qu'on le pleure. Il s'agit d'un bien précieux auquel il faut prendre garde. Ne nous voilons pas la face : un commerce de proximité ne vit que s'il trouve une activité locale régulière, donc des clients réguliers. Si ceux-ci sont absents, le commerce fermera. Notre base démographique est fragile et tout nouveau commerçant s'installant dans notre petite cité en est conscient. Il prend donc un risque, mais un risque au bénéfice de tous. Nos commerçants locaux sont un bien précieux, comme le sont notre offre de santé locale, nos services publics, nos écoles, notre gendarmerie, nos pompiers. Si, pour ce qui concerne les services publics, la population n'a que peu de prise sur leur maintien, il en va différemment pour les services privés de proximité. Chaque jour, tout un chacun peut contribuer au maintien des commerçants de proximité dans notre village.

Garder nos commerces, c'est aussi penser aux personnes qui maintiennent notre bourg vivant et c'est aussi penser aux personnes qui souhaiteraient s'investir dans une commune attrayante.

Muriel FRIGIERE

Sommaire

Bienvenue aux nouveaux habitants	p.4
Etat civil	p.4
Bilan financier	p.5
Vos élus	p.6
Les employés municipaux	p.7
Les actions achevées	p.8
Les travaux en cours	p.10
Les projets	p.11
Actions menées par d'autres organismes	p.13
Les cérémonies	p.16
Le fleurissement	p.18
Les manifestations 2018	p.20
L'école maternelle	p.26
L'école élémentaire	p.27
Le collège	p.28
Les services communaux	p.30
L'espace culturel	p.33
La communauté de communes	p.34
Le PNR	p.35
Mot du Conseil Départemental	p.35
Les autres services administratifs	p.36
Les lieux d'accueil	p.37
Les services médicaux/paramédicaux	p.39
Les services sociaux	p.40
Les autres services	p.42
Les artisans	p.43
Les commerces	p.43
Les entreprises	p.45
Au service des enfants	p.46
La vie associative	p.47
Mots des associations	p.48

Bienvenue aux nouveaux habitants

Monsieur ALI Ahmed et Madame ASSANI Fayca et leurs enfants

Monsieur et Madame BASHAANSEN Els (arrivés en 2017 au Montel Guillaume)

Monsieur et Madame BREGAIN Julien et leurs enfants

Monsieur CAPOULADE Julien

Monsieur CHAURAND Pascal et Madame AMIGON Mathilde et leurs enfants

Monsieur FERAT Théo et Madame MOLARD Léna (arrivés en 2017)

Madame MEGE Aurore

Monsieur PATENTREGER Yvan

Madame ROSEC Cindy

Madame VERGNE Mireille

L'état civil 2018

Décès

Madame BERNARD Marie-Hélène le 23 février

Monsieur CHARPAUD Gilbert le 25 février

Monsieur ARAUJO Graciano le 28 mars

Madame PASSANT Jacqueline le 2 mai

Monsieur LAURENSEN Serge le 16 mai

Monsieur TALABOT Roger le 6 juin

Madame AUGEROLLE Jeannine le 8 juin

Madame LAURADOUX Pierrette le 23 août

Monsieur GAMBARD Bernard le 23 août

Une pensée pour Sœur Alice et Sœur Aline qui ont longtemps vécu à Crocq et qui sont décédées durant cette année.

Naissances

Kailys PICARD MALLA née le 28 juin à Guéret

Marc-Antoine PRIM né le 29 juillet à Fort de France (Martinique)

Erwane ALI né le 19 octobre à Crocq

Mariages

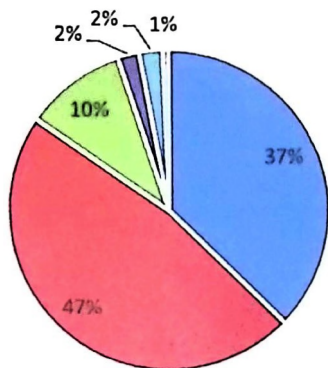
Monsieur BADIER Florian et Madame GAO Shang le 07 avril

Monsieur SAILER Rodolphe et Madame FICHANT Sylvie le 30 juin

Bilan financier 2018

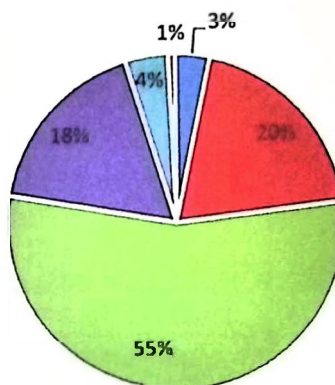
Fonctionnement

Dépenses



- ▣ Charges à caractère général
- ▣ Charges de personnel
- ▣ Autres charges de gestion courante
- ▣ Charges financières
- ▣ Dotation aux amortissements et provisions
- ▣ Opérations d'ordre

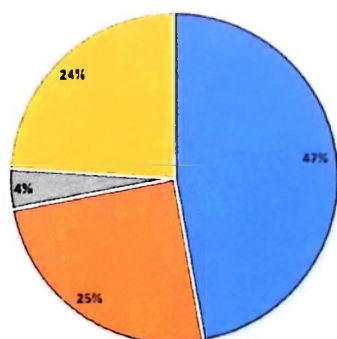
Recettes



- ▣ Atténuations de charges
- ▣ Produits et ventes diverses
- ▣ Impôts locaux
- ▣ Dotations, subventions et participations
- ▣ Autres produits de gestion courante
- ▣ Produits exceptionnels

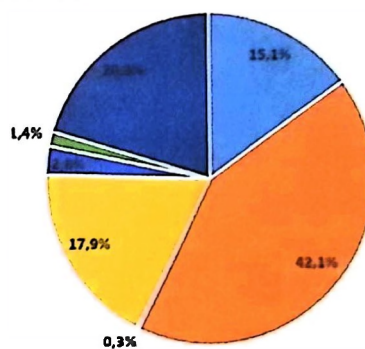
Investissement

Dépenses



- ▣ Report 2017
- ▣ Emprunts
- ▣ Bâtiments
- ▣ Eclairage public

Recettes



- ▣ F.C.T.V.A.
- ▣ Excédents 2017
- ▣ Cautions reçues
- ▣ Loyers atelier relais
- ▣ Amortissement subvention
- ▣ Subvention département
- ▣ Subvention DETR

Vos élus

La Communauté de Communes : Jacques LONGCHAMBON, Jean-Luc PIERRON

Le Conseil Municipal :

Maire : Jacques LONGCHAMBON

Adjoints : Jean-Luc PIERRON, Michèle PEROCHE, Muriel FRIGIERE,

Conseillers : Pascal BADIER, Roland BERGER, Jean-François CARRAZE, Joseph FORDHAM, Delphine GAMBARD, Jean-Louis LACROCQ et Christian MARSALLON

Les différentes commissions :

Finances

Jacques LONGCHAMBON, Jean-Luc PIERRON,
Michèle PEROCHE, Muriel FRIGIERE

Personnel

Jacques LONGCHAMBON, Jean-Louis LACROCQ,
Jean-Luc PIERRON

Relations extérieures

Jacques LONGCHAMBON, Jean-François CARRAZE,
Muriel FRIGIERE, Delphine GAMBARD,
Michèle PEROCHE, Jean-Luc PIERRON

Fleurissement

Jacques LONGCHAMBON, Roland BERGER,
Muriel FRIGIERE, Delphine GAMBARD,
Christian MARSALLON, Michèle PEROCHE

Travaux et voirie

Jacques LONGCHAMBON, Pascal BADIER,
Roland BERGER, Muriel FRIGIERE,
Jean-Louis LACROCQ, Jean-Luc PIERRON

Fête

Jacques LONGCHAMBON, Jean-François CARRAZE,
Christian MARSALLON, Jean-Luc PIERRON

SDIC 23

Jean-François CARRAZE, Jean-Luc PIERRON

Appel d'offres

Jacques LONGCHAMBON, Pascal BADIER,
Joseph FORDHAM, Muriel FRIGIERE,
Jean-Louis LACROCQ, Christian MARSALLON,
Jean-Luc PIERRON

Commission Communales des Impôts Directs

Jacques LONGCHAMBON
Michel BRUNET, Dominique BUSSIÈRE,
Jean-François CARRAZE, Muriel FRIGIERE,
Jack GAMBARD, Jean-Louis LACROCQ,
Christian LANGLADE, Irène LAPORTE,
Raoul LÉBOUCHARD, Maurice LONGCHAMBON
Pascal ROCHE, Michel PEROCHE

STAEPA (eaux)

Jean-Louis LACROCQ, Jean-Luc PIERRON

SDEC (électricité)

Jean-François CARRAZE, Michèle PEROCHE

Écoles

Jacques LONGCHAMBON, Pascal BADIER,
Jean-François CARRAZE, Delphine GAMBARD,
Michèle PEROCHE

Collège

Michèle PEROCHE, Jean-Luc PIERRON

Transports scolaires

Delphine GAMBARD, Jean-Luc PIERRON

PNR

Jacques LONGCHAMBON, Jean-François CARRAZE

Urbanisme

Jacques LONGCHAMBON, Pascal BADIER,
Jean-Louis LACROCQ, Jean-Luc PIERRON

Correspondant militaire

Jean-Luc PIERRON

Action sociale

Jacques LONGCHAMBON, Michèle PEROCHE, Muriel FRIGIERE, Roland BERGER, Joseph FORDHAM, Delphine GAMBARD, Josiane ARVIS, Cécile GUIGNARD, Josiane LANGLADE, Arlette RAZES et Jacques VILLEBONNET

Les employés municipaux



Fabienne, Delphine et Marie-Pierre



Martine et Danielle



Barbara



Stéphanie

et



Philippe,



Michel



et

Denis

→ Madame Brigitte VILLEBONNET a pris sa retraite le 30 septembre après 8 ans et demi de bons et loyaux services. A nouveau nous la remercions chaleureusement et nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.

→ Madame Aurore DUBOIS, secrétaire de la Mairie, s'est mise en disponibilité pour une durée d'un an. Avec sa petite famille, elle est partie vivre en Nouvelle-Zélande où son mari a eu une opportunité professionnelle. Elle est remplacée par Madame Barbara FAIVRE, depuis le 1er novembre, à qui nous souhaitons la bienvenue.

N'apparaissent pas sur ces photos : Mesdames Marie-Noëlle CHAUVIN et Nathalie ROUX.

Les actions achevées

Suite à l'accident de voiture ayant endommagé la borne incendie au Point du Jour et causé un dégât des eaux chez Monsieur et Madame OLKOWSKY, une nouvelle borne a été implantée au-dessus de la canalisation qui passe entre la société CHAPAL et la stabulation de Monsieur Vincent DEBAY.



Un éclairage extérieur à détection de mouvement a été installé à l'entrée de la salle polyvalente afin de sécuriser l'accès à la tombée du jour (296€ TTC).

Sous la halle, un interrupteur-minuterie a été installé au niveau des toilettes pour éviter que la lumière reste allumée toute la nuit. (844€ TTC)



Une rampe de sécurité a été posée par les employés municipaux pour faciliter l'accès menant à la maison de Monsieur CAMPOS.

Monsieur COLONGES, référent sûreté départemental de l'inspection académique de la Creuse, est venu dans nos écoles pour étudier avec les professeurs des écoles et des membres du Conseil Municipal, les possibilités de mise en sécurité en cas d'intrusion dans les établissements. Suite à ses préconisations, les employés municipaux ont réalisé une ouverture dans la haie derrière l'école maternelle et posé un portillon coulissant ; des travaux identiques ont été exécutés à l'école élémentaire, coté parking, pour faciliter l'évacuation des élèves.

Route de la Bourboule, il existe un jardin d'enfants ouvert à tous, avec une balançoire, un toboggan et des jeux sur ressorts. Pour signaler son emplacement, un panneau a été réalisé et posé à l'entrée de l'aire de jeu.





Le classement au Concours National « Villes et Villages Etoilés - Label 1 Etoile » a été confirmé le 20 mars avec une remise de diplôme et reconduit pour 4 années par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

Au niveau du fleurissement, un autre parterre a été créé le long du passage menant aux toilettes situées au-dessus de l'écomusée grâce au bon d'achat de 200 euros qui nous a été attribué suite au passage du Jury Départemental du Fleurissement l'année précédente.



Afin d'éviter que la salle polyvalente soit trop souvent occupée sans réservation préalable, donc sans assurance pour les occupants et les locaux, la serrure de cette salle a été changée avec des clefs infalsifiables. Ces clefs sont à retirer auprès du secrétariat de Mairie, moyennant la signature d'une convention et le versement d'une caution, sous la responsabilité du Président du Club ou de l'Association.

Suite aux incivilités répétées de certains élèves, de comportements inacceptables envers les employés de la commune pendant les temps périscolaires : repas, garderie et pause-méridienne (qui sont des services rendus pour faciliter la vie de chacun), l'équipe municipale et les employés, avec l'accord de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves (conseil d'école du 18 octobre 2018), ont rédigé un règlement intérieur accompagné d'un permis à points afin de tenter de responsabiliser les élèves. Ce document a été diffusé à tous les parents pour signature (seule une famille a refusé de signer).

Les travaux en cours



Pour accéder à la maison de Madame Catherine LÉBOUCHARD, route de Felletin, le chemin communal longeant la maison de Monsieur Jean-Louis CHAUSSAT n'était pas assez large et ne permettait l'accès ni aux services de secours, ni au service de déneigement. Une nouvelle voie d'accès plus large est en cours de création suite au résultat favorable de l'enquête publique. Nous remercions Monsieur CHAUSSAT d'avoir

proposé un échange de parcelle et de prendre à sa charge la moitié des frais de notaire et de bornage.

Le pourtour en moellons de la serre, située aux Charraudes derrière le local technique, est terminé et de la terre a été apportée ; un tiers de la partie vitrée a été posée. Les employés communaux continuent le chantier. Les plantes récupérées avant les gelées ont été replantées, et les plus sensibles sont remises dans un local fermé.



Suite aux réglementations obligatoires concernant l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public des travaux doivent être réalisés et un calendrier des travaux à effectuer a été établi afin d'échelonner les dépenses. Des bandes indicatives pour localiser les WC handicapés (qui sont sous la halle et à l'écomusée) seront posées sur les grands panneaux d'information situés à l'entrée de la place du 19 mars et à la montée de la rue de la chapelle. Des barres d'appui pour aider à se relever seront posées dans ces toilettes. Pour informer les personnes à mobilité réduite qu'un accès est possible sous la halle pour entrer au bureau d'accueil « Crocq Evasion Patrimoine » (ancien Office de Tourisme), une signalétique sera accrochée aux deux entrées de la halle. Des dérogations ont été possibles pour les bâtiments de caractère compris dans le périmètre des Tours, ainsi que pour les travaux extérieurs défigurant trop le bâti :



il s'agit des Tours, de la chapelle, de l'écomusée, des églises Saint Eloi et du Montel-Guillaume ainsi que de la salle polyvalente.

← La ville de Guéret nous a fait don de plusieurs plantes qui ont été utilisées pour créer un carré fleuri dans le « Petit Bois ». Il sera amélioré dans le courant du printemps.

Les projets

Suite au **Calendrier d'Accessibilité des ERP** que nous avons évoqué plus haut, voici ce qui est prévu à partir de 2019 pour les années à venir :

Au niveau de la halle :

WC : baisser le distributeur de serviettes entre 0,90 m et 1,30 mètres, déplacer le miroir à une hauteur de 1 mètre, déplacer l'urinoir plus bas.

Salle des Fêtes :

Prolonger la main courante extérieure de la longueur d'une marche, remplacer une poignée de porte trop près d'un obstacle par une poignée de porte rallongée.

Chapelle, Eglise Saint Eloi et Eglise du Montel-Guillaume :

Amplifier l'éclairage extérieur (100 lux) qui est insuffisant.

Gymnase :

Aménagement d'une rampe en béton par le pignon situé à l'est, signalétique « porte handicapée » sur la porte principale, création d'une place de stationnement, création d'une douche et WC handicapé.

Mairie :

Mettre une signalétique « WC handicapé », intensifier l'éclairage au niveau de l'escalier interne (150 lux), aménagement des escaliers à l'intérieur et à l'extérieur.

Créer un accès handicapé par l'arrière du bâtiment, créer une place de stationnement

Maison des Associations :

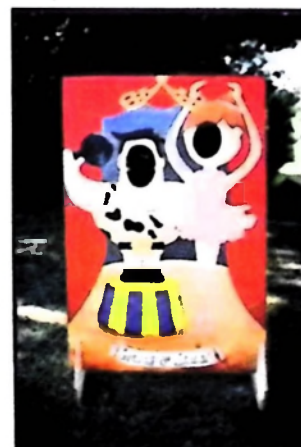
Augmenter l'éclairage dans la cour, arrondir le ressaut à l'entrée, création d'une main courante pour accéder au local du foot, mettre des contrastes visuels sur la première et dernière marche ainsi que des bandes d'éveil.

Ecomusée :

Amplifier l'éclairage.

Au **jardin d'enfant**, afin que les enfants s'imaginent princesse ou pirate, des panneaux représentant ces personnages seront créés avec une découpe au niveau de la tête pour permettre aux enfants d'y mettre leur visage.

Exemple de décor passe-tête →



Comme pour la salle polyvalente, la serrure du gymnase va être changée avec des clefs infalsifiables. En effet, nous avons à déplorer des dégradations à l'intérieur du bâtiment, suite à l'occupation sans réservation de ce local et à des duplicatas de ces clefs. Les nouvelles clefs seront à retirer à la mairie dans les mêmes conditions que celles de la salle polyvalente en inscrivant le nom de la personne qui les prend.

Suite à l'obligation d'avoir un service de fourrière pour les animaux divaguant sur la chaussée publique, un enclos avec une niche sera construit sous le préau du local des Charraudes où ils seront gardés en attendant de retrouver leurs maîtres.

Situé à côté de l'école élémentaire, le point propre pose problème aux personnes qui viennent enlever les containers car le fil électrique gêne la manœuvre au niveau du bras de levage et pourrait occasionner un danger. Il est donc décidé de changer l'emplacement de ces containers. Un entourage en bardage bois doit être effectué par la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine pour les cacher.

Déjà évoqué, le jardin du souvenir serait situé sous le nouveau cimetière, afin de pouvoir déposer les cendres des défunts. Une ouverture a déjà été pratiquée en bas du cimetière pour y accéder.

Nous souhaitons effectuer une demande pour passer au « zéro pesticide ». Cette année, les pavés ont été grattés et balayés ainsi que les pieds des murets. C'est un travail minutieux et de longue haleine, qui a été réalisé par des membres de la commission fleurissement et Monsieur Philippe BOUSQUET. Afin d'éviter la repousse des herbes, du mortier sera appliqué entre chaque pavé.



En 2016, nous avons été sollicités par l'ADRT (Agence de Développement et de Réservation Touristique) afin que notre village postule pour le Label National « Petites cités de caractère ». Un jury était venu visiter notre village et avait constaté notre potentiel pour prétendre à cette reconnaissance : Crocq est classé (Tours, triptyque), Crocq bénéficie d'un patrimoine historique (chemin de ronde, puits, chapelle, pairs de France) et Crocq compte de nombreux commerces et artisans sont présents. Bénévent l'Abbaye est actuellement la seule cité creusoise à bénéficier de cette distinction.

Ce Label renforcerait notre attractivité touristique et économique.

Actions menées par d'autres organismes

Dans la cour de récréation de l'école maternelle et de l'école élémentaire, des jeux thermocollants en forme de chenille, de serpent, de poules et poussins ont été fondus et collés sur le sol. Ces jeux éducatifs stimulent l'imagination et encouragent les enfants à être actifs en s'amusant. Nous remercions vivement l'Association des Parents d'Elèves pour le financement de cette action pleine de générosité pour nos petits écoliers, qui s'en donnent à cœur joie.



La fibre numérique va être installée dans le bourg par la société Axiome qui réalise le chantier, sous la direction de la société d'économie mixte Dorsal (qui gère le déploiement et le réseau de la fibre optique en Limousin). Les travaux, financés par le département et l'intercommunalité, ont commencé courant janvier 2019, par l'installation d'un terminal implanté dans la continuité du gîte d'étape. Les travaux devraient être terminés en 2020.



Dans le cadre des travaux d'accessibilité, la commune avait prévu des aménagements à l'école élémentaire :

- au niveau des escaliers menant à l'étage : des dalles podotactiles, des bandes d'éveil et des nez de marche doivent être apposés (ces aménagements sont faits pour signaler le début et la fin des marches et éviter les glissades) ; les rampes doivent être rallongées ;
- devant la porte d'entrée : la grille au sol doit être remplacée par un caillebotis en caoutchouc car le maillage est trop grand et ne répond pas aux normes en vigueur.

La compétence « école » ayant été transférée à la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, les devis de ces travaux lui ont été transmis.

Monsieur Jean-François BARDINON développe un concept culturel à Crocq : le Musée Chapal.

Chapal est une Maison de prêt-à-porter de luxe, spécialisée dans le cuir, qui a vu le jour en Creuse en 1832 et qui fut à l'origine de nombreuses inventions dans le traitement des peaux. Chapal employait plus de 3000 ouvriers en France et aux USA au milieu du XXème siècle. La fabrication de ces produits de luxe est maintenant entièrement intégrée dans les usines du Point du Jour.

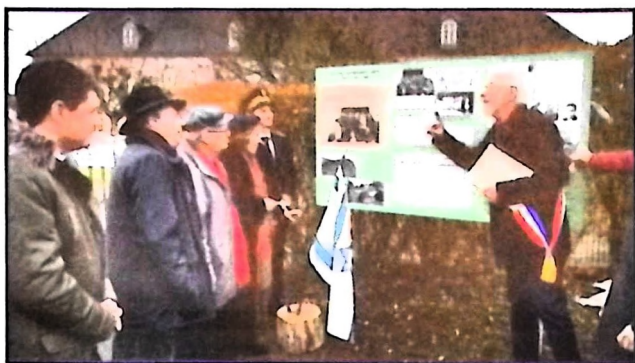


Le Musée lui-même sera axé autour de 4 thèmes : la mode, l'art, l'industrie, et l'automobile. Le site des anciennes usines de la Maison Chapal accueillera également une boutique, des espaces de co-working et un restaurant. Le site vise à devenir un lieu d'activités locales : réunions, animations et autres événements y prendront place pour en faire un véritable lieu de vie en Creuse du Sud. Les travaux sont en cours.

Le bâtiment du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a été rétrocédé par la commune au Conseil Départemental qui sera le maître d'ouvrage pour la future caserne des pompiers. Les travaux commenceront en juin 2019.

Pour le moment le bailleur social, Creusalis, n'a pas de financement pour la construction des deux pavillons qui étaient prévus dans le lotissement. Cependant, Creusalis émet la possibilité de proposer ces constructions à d'autres bailleurs.

L'Association pour la Sauvegarde du Vieux Crocq et de son environnement, en partenariat avec la Mairie, a inauguré le jeudi 6 décembre devant l'école élémentaire, une plaque commémorative en mémoire des enfants juifs accueillis de 1939 à 1942 dans ce bâtiment.



Un panneau explicatif a été créé pour l'occasion avec photos et lettres datant de cette époque.

Cet évènement a été salué par la présence de :

- ✓ Monsieur Serge KLARFELD, historien, avocat de la cause des déportés, président de « fils et filles de déportés juifs de France »,
- ✓ son épouse, Madame Béate KLARFELD, militante antinazie, architecte de la mémoire de la Shoa,
- ✓ Monsieur Simon MASSBAUM, délégué régional du comité français pour Yad Vashem,
- ✓ Monsieur Maxence DEN-HEIGER, Sous-Préfet,
- ✓ Monsieur Laurent FICHET, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,
- ✓ Monsieur Jean-Jacques LOZACH, Sénateur,
- ✓ Madame Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental,
- ✓ Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine,
- ✓ les Maires de Saint-Agnant-près-Crocq, Mainsat, La Serre-Bussière-Vieille,
- ✓ ainsi que des personnes ayant été réfugiées lorsqu'elles étaient enfants.



A la fin de cette cérémonie, les enfants de l'école élémentaire et du collège ont



entonné la chanson émouvante « Comme toi » de Jean-Jacques GOLDMAN, racontant la vie d'une petite fille juive morte en déportation.

Les cérémonies

Les vœux du maire

Le samedi 20 janvier 2018 en fin d'après-midi, le Maire a présenté ses vœux aux Croquant(e)s en présence de Madame la Sous-Préfète Isabelle ARRIGHI, Monsieur le Sénateur Jean-Jacques LOZACH, Monsieur le Conseiller Départemental Jérémie SAUTY et Monsieur Jérôme ORVAIN, Conseiller Régional et secrétaire du PNR... La Médaille de la Ville a été remise au Docteur Marie-Thérèse GAMBARD à l'occasion de son départ à la retraite et pour la remercier de ses nombreuses années d'activité.



Médaille de la famille

Le samedi 28 avril, Madame Edith COLLANGE, qui a eu 7 enfants, a reçu la médaille de la Famille, « distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la nation ». Cette médaille lui a été remise au nom du Préfet par Monsieur LONGCHAMBON et Madame PEROCHE, en présence de sa famille.



Armistice du 11 novembre

Pour célébrer le centenaire de l'armistice, à 11h00 les cloches de la Chapelle ont sonné pendant 11 minutes afin de commémorer la fin de la guerre 14-18.

De nombreuses personnes s'étaient déplacées devant le Monument aux Morts, décoré pour

l'occasion de coquelicots de la paix (œuvre de Walter KUHN) symbole anglo-saxon à la mémoire de ceux qui sont morts à la guerre.

Des élèves des écoles ont chanté 3 couplets de la Marseillaise pour clore cette cérémonie



Action sociale



Comme chaque année, la Mairie a proposé aux Crocquants de 80 ans et plus, des présents ou un repas convivial. Ce dernier a eu lieu le dimanche 9 décembre au restaurant Chez Catherine, à Saint-Maurice-près-Crocq, dans une ambiance chaleureuse de retrouvailles et de bons petits plats.



Le fleurissement

En 2016, la commune, après des années de travail pour le fleurissement, présentait sa candidature en vue de l'obtention du Label National « Villes et Villages fleuris ».

Pas de label cette année-là mais la commission communale chargée de cette tâche, forte de nombreux conseils donnés par le Jury, redoublait d'efforts pour embellir le bourg.

Pour tenir compte de toutes les recommandations, des plantations en pleine terre ont été réalisées, les petites jardinières sans réserve d'eau ont été supprimées, une serre a été créée afin de conserver au mieux les plantes, l'emploi des pesticides a été banni, les arbres sont maintenant taillés de manière raisonnée, ...



Tout ayant été mis en œuvre durant deux ans pour l'obtention de cette reconnaissance, début 2018 un nouveau dossier de candidature a été préparé afin de présenter le plus fidèlement et objectivement possible les actions entreprises.



En août 2018, le Jury Régional, constitué de 4 professionnels venus de villes de la Nouvelle Aquitaine ainsi qu'Aline GORSSE de l'ADRT de la Creuse (Agence de Développement et de Réservation Touristique) ont découvert Crocq.

Ils ont apprécié le travail réalisé, les évolutions concernant l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants, la propreté ainsi que l'embellissement de la commune qui contribuent à

l'attractivité et au rayonnement touristique de la région.

Ils ont été sensibles aux pratiques visant à lutter contre les pollutions, à l'engagement pour un développement maîtrisé et durable, à conserver au maximum les plantes, à utiliser des végétaux vivaces en pleine terre, à éviter des arrosages trop importants...

Le travail réalisé depuis des années, l'implication de la commission et de l'employé municipal Monsieur Philippe BOUSQUET ont été fructueux.



Suite à la délibération du Jury Régional lors de sa plénière, c'est avec une joie immense et beaucoup d'émotion que nous avons le plaisir de vous annoncer que le Jury nous a attribué l'appellation « **Village Fleuri - 1 Fleur** »



Les manifestations 2018

11 février - L'Association Pour l'Animation Culturelle du Haut pays marchois (APACH) a organisé, à la salle polyvalente, une manifestation pour faire danser les habitants du territoire avec « La Charraud », groupe d'arts et de traditions populaires de la Marche et du Limousin basé à Felletin, qui est venu nous initier aux danses locales dans une ambiance conviviale.

Bourrée, scottish, valse ... ont émerveillé petits et grands.

Du 27 avril au 28 mai - A l'église Saint Eloi, exposition sur le patrimoine du bâti creusois remarquable ou insolite, sur de grands et beaux panneaux. Ils étaient répertoriés par commune et présentaient des églises ou chapelles, des croix, des lavoirs, des meules à moudre le grain, des ponts en pierre... Cette très belle exposition permettait de (re)découvrir des merveilles insoupçonnées de notre territoire.

10 mai - Broc'croquante.

10 mai - balade 4x4

23 mai - Le Parc Naturel Régional de Millevaches a organisé une balade dans notre bourg avec un animateur de l'environnement pour nous faire découvrir les plantes et arbustes qui bordent et embellissent nos villes et villages de manière spontanée.

2-3 juin : Le Tennis Club de Crocq et la Commission féminine du club, en charge de l'organisation, ont assuré la gestion globale des deux journées. Au programme : matchs de simples le samedi et de doubles le dimanche. Afin que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions, la municipalité de Crocq avait mis à disposition ses installations sportives ainsi que le gîte d'étape.

La journée de samedi a commencé dès 9 heures et les matchs se sont succédés toute la journée. Trois clubs étaient représentés : Ahun, Felletin et Crocq. Chaque joueuse a pu effectuer au moins trois matchs dans une ambiance très conviviale jusqu'aux finales.

La finale a opposé Karine PATHIAS (30/1) du TC Felletin à Sarah GARRAUD (30/1), locale du club. A l'issue d'un match très disputé, Sarah GARRAUD s'est finalement imposée.

La journée de dimanche a été consacrée aux matchs de doubles. Six équipes étaient en lice. Chacune d'entre elles a pu disputer 5 matchs d'un set. En raison du caractère très convivial de l'épreuve et, compte tenu du fait que ces matchs n'influaient pas sur le classement des joueuses, il n'y a pas eu de vainqueur. Toutes les équipes sont néanmoins à féliciter en raison de la qualité du jeu réalisé mais aussi pour la bonne humeur qui a d'ailleurs été de mise tout au long du week-end.

La cérémonie de remise des récompenses s'est effectuée en présence de Monsieur Jacques LONGCHAMBON, Madame Nathalie PIERRON, présidente du TC Crocq et Madame Annie BOUTOILLE, responsable de la Commission féminine. Nathalie PIERRON remercia l'ensemble des participantes et les partenaires qui se sont associés à ce tournoi. Le maire félicita les joueuses et les organisatrices. Il mit à nouveau en avant le dynamisme du club, les valeurs du sport, de fraternité. Il ajouta que ces valeurs sont particulièrement à défendre eu égard notamment aux coupes sombres qui entament les budgets des communes mais aussi des associations. Chacun se félicita de la bonne tenue du tournoi, de la très bonne ambiance et il fut proposé que l'on dénomme ce tournoi : " Tournoi Multi Chances Dames de la commune de Crocq". Proposition adoptée par l'ensemble des personnes présentes. Rendez-vous à l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Du 1^{er} juin au 31 juillet - Une exposition était présentée au bureau d'accueil « Crocq Evasion Patrimoine » par l'association *Ateneo Republicano* du Limousin sur le thème de GUERNICA.



Du 8 au 17 juin - Les artistes Kirill BOEV (russe), Alain BRODSKI (français) et Niels HAMEL (néerlandais) ont exposé, à l'école élémentaire, leurs œuvres en grand format.



10 juin - 50 ans du Creusois.



Une grande manifestation a été organisée par l'Association Le Creusois, présidé par Monsieur VACHEYROUX, pour mettre à l'honneur Monsieur André LACOMBE et Monsieur Robert LANGLADE. Ces deux pâtisseries ont été les premiers à réaliser le gâteau « Le Creusois » après la découverte de la recette dans les ruines du monastère de la Mazière-aux-Bonshommes il y a 50 ans. Au programme : hommage solennel aux deux pâtisseries et inauguration d'une stèle

de commémoration gravée à leurs noms (posée sous le cimetière près de la porte Bardelle), défilés de plusieurs Confréries de la gastronomie creusoise, intronisations, présence du groupe « La Charraud », de la chorale « Cantate en Fa » et d'un marché de producteurs locaux. Une dégustation de Creusois et de vin d'Alsace Gewurztraminer était proposée. Dans la cour du château Cornudet, un atelier de pâtisserie pour les enfants était organisé et des voitures anciennes étaient exposées. Un repas « fondu-frites » préparé par les Toques Blanches du Limousin était proposé sous chapiteau devant la Mairie.



De nombreuses personnalités étaient au rendez-vous : Madame Isabelle ARRIGHI Sous-Préfète, Monsieur Eric JEANSANNETAS Sénateur, Madame Valérie SIMONET Présidente du Conseil Départemental, Monsieur Jérémie SAUTY Conseiller Départemental, Monsieur Pierre DESARMENIEN Président de la Communauté de Communes, Monsieur Michel MOINE Maire d'Aubusson, Monsieur Patrick SOULIERE Président des Compagnons du Terroir Creusois ainsi que les « Toques Blanches du Limousin » pour la gastronomie creusoise... Monsieur Claude CENTLIVE, Maire d'Eguisheim en Alsace où est produit le Gewurztraminer, était présent aussi car ce vin est jumelé avec le Creusois par un pacte d'amitié depuis 48 ans.

24 juin - Balade à vélo organisée par le club Badminton Haute Marche.

6, 7 et 8 juillet - Fête Patronale.



Sur le thème du CARNAVAL, la fête a débuté après la « remise des clefs de la ville » par le Maire aux deux Présidents du Comité des Fêtes, Franck BATTUT et Francis SIMONET. Concerts et bals gratuits, dont un qui a eu lieu pour la première fois dans la Grande Rue, retraite aux flambeaux avec spectacle de rue son et lumière, chars illuminés, projections vidéos, pluie de confettis,

laser et jeux de lumières, feux d'artifices, fête foraine avec le grand défilé du carnaval et ses chars fleuris, les bandas musicales et surtout la troupe brésilienne ont eu beaucoup de succès. Le grand repas succulent du dimanche avec les 2 buffles entiers cuits à la broche et animé par une banda, a été une grande réussite avec plus de 900 plateaux-repas commandés.

Au total sur les 3 jours de réjouissance plus de 8 000 personnes sont venues s'amuser.

MERCI au Comité des Fêtes,
aux petites mains qui ont confectionné les
fleurs des chars
et à toutes les personnes qui ont participé
à cette fête pour en faire
un événement exceptionnel.



Du 14 juillet au 18 août - Exposition « Mille et une Pierres »



Pour la 7^{ème} édition de cette incontournable exposition, l'artiste d'honneur était Monsieur Marcel CHALUMEAU, tailleur de pierres et membre de l'association du village de Masgot. Il encadre des stages de sculpture dans ce village et un peu partout

en France et à l'étranger. Nous lui devons notamment l'arche de Courtille à Guéret (30 tonnes de granit) et le belvédère en granit pour le centenaire de Felletin. Comme chaque année, Monsieur Bruno YTHIER, conservateur à la « cité internationale de la tapisserie et l'art tissé » d'Aubusson a présenté une conférence passionnante sur la représentation de la pierre et du minéral dans les tapisseries marchaises du XVème siècle à nos jours.

Les artistes qui ont exposé leur(s) œuvre(s) n'ont pas manqué d'imagination sur la toile. Les élèves de l'école élémentaire méritent une mention spéciale : ils ont peint réellement 1001 pierres de taille différente en rouge, bleu et jaune, ainsi qu'un panneau où était inscrit mille et une fois « 1001 pierres »

Bravo et merci à tous ces artistes de répondre présents pour chaque édition.

Le thème pour l'année prochaine sera « 1001 arbres ».

5 août - Concert de Médéric TABART



Cette année encore, ce grand virtuose de la guitare a présenté à l'église de Crocq un récital de musique andalouse, classique et sud-américaine. La soixantaine de personnes présentes a été conquise par sa dextérité mise au service d'une grande émotion dans l'interprétation des œuvres. Un pur moment d'enchantement !

25 et 26 août - Exposition « Expérience n° 11 » de Frédéric MARTIN

Cet artiste complet nous a présenté ses œuvres à la salle d'exposition au-dessus de l'école élémentaire. Une exposition magique et surprenante présentée dans ce lieu où il a tapissé les murs de plastique noir pour nous présenter ses toiles, dessins, sculptures, mobiliers réinventés... le tout sur fond musical et jeux de lumières. Un dépaysement total, une surprise et un émerveillement à chaque regard... ce jeune homme a un grand avenir dans le monde des surréalistes.



30 septembre - Après nous avoir enchantés en 2016, Sébastien PERRIN et ses 2 musiciens sont revenus dans notre cité pour animer un après-midi thé-dansant. Un répertoire de qualité et une ambiance au beau fixe ont permis à tous les participants de partager un beau moment de danse et de bonne humeur.



21 octobre - spectacle de comiques à la salle polyvalente.

24 et 25 novembre - Marché de Noël



Cette année encore, le marché fut une réussite avec 67 exposants qui proposaient à la vente des produits régionaux, des bijoux, des savons, des poteries, des tricots, des peintures, du nougat, et bien d'autres choses... La cabane du Père Noël était présente où petits et grands pouvaient être pris en photo avec le Père Noël et pour la première fois une crèche avec des animaux a animé le parvis de la chapelle.



Et bien sûr, des bals, des concours de pétanque et de nombreux dimanches de belote et lotos...

L'école maternelle

2 Grand-Rue - 05 55 67 47 93

Pour l'année scolaire 2018-2019, il y a 39 petits écoliers.

Madame Corine GIRAUD, Directrice, s'occupe de la Toute Petite, Petite et Moyenne Section avec 18 élèves.

Madame Amandine ARLOT a 21 élèves en Petite et Grande Section.

Le 10 mars, un Carnaval a été organisé par l'Association des Parents d'Elèves, avec un défilé dans les rues de Crocq. Malheureusement le mauvais temps a empêché de brûler le « bonhomme carnaval » qui était prévu sur la place Georges Hubert.

Un voyage scolaire a eu lieu à Vulcania.

Le jeudi 8 novembre les enfants ont fait une balade en forêt autour de Crocq et ont récolté des éléments naturels en vue d'une production artistique en Land Art.



Le spectacle de Noël a eu lieu le vendredi 21 décembre, où le Père Noël a apporté à chaque enfant un présent, puis un goûter a été offert.

L'école élémentaire

Rue des Docteurs Judet - 05 55 67 46 49

Cette année nous avons eu très peur de la fermeture d'une classe qui était programmée. Heureusement, grâce au soutien des parents d'élèves qui ont combattu à nos côtés et à l'arrivée de nouveaux enfants, la 4^{ème} classe a été maintenue.

Pour l'année scolaire 2018/2019, il y a 73 élèves répartis comme suit :

Madame Sylvie GRIBET (Directrice) : 19 CE1-CE2,

Madame Sandrine JOB : 16 CP-CE1,

Madame Christine MIQUEL : 22 CM2,

Madame Anne SEGUI : 16 CM1.

En avril, les élèves de CP, CE1 et CM2 ont fait un voyage au parc du Bournat, situé dans le Périgord Noir : ce village reconstitué, où le temps s'est arrêté en 1900, mêle traditions et savoir-faire et nous plonge dans la vie quotidienne des villageois habillés comme à cette époque.



En juin, tous les élèves sont allés au zoo de Reynou, au sud de Limoges.



Le collège (compétence départementale)

Route de la Bourboule - Tél : 05.55.67.43.88

Avec un effectif de 97 élèves pour l'année 2017/2018, le collège se positionne en première place au niveau du Brevet des Collèges avec un taux de réussite de 94,1 % (86,4% pour la Creuse).

FELICITATIONS aux élèves qui ont réussi cet examen ainsi qu'aux professeurs qui leur ont inculqué le savoir et les connaissances nécessaires.

Dans l'année, divers clubs ont été créés au sein du collège : lecture, chorale, théâtre, danses traditionnelles, tennis ainsi que le club 3D qui est dirigé par notre collègue du conseil municipal, Monsieur Jean-François CARRAZE, assisté de Monsieur Hervé WATINE.

En fin d'année, un challenge « micro entreprise » a été initié : il s'agit de mettre en place un projet et de le monter (demander des devis...) comme si les élèves créaient véritablement une entreprise. Ce projet s'inscrit sur plusieurs mois.

Le mardi 26 juin en fin d'après-midi, les collégiens ont présenté leur spectacle de fin d'année à la salle polyvalente. Ils ont repris des chansons du compositeur-interprète



CALI et certains d'entre eux ont eu la chance de chanter à ses côtés sur la scène du Zénith à Limoges

Puis des poésies sur le thème de la forêt ont été contées, le club « théâtre » a joué des pièces sur le thème de l'enfance et enfin des danses traditionnelles ont clôturé ce bel évènement.

Pour le centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, les collégiens avaient préparé une exposition consacrée à cette guerre où des lettres, des cartes postales, des journaux d'époque, des objets et des armes ont été exposés d'abord au collège, puis à l'accueil touristique sur quelques jours.



Le 28 mai a eu lieu un spectacle « Coquelicot » à la salle polyvalente.



Le collège avec la participation de la commune, a fait venir l'auteur David TORMENA qui a régalé les collégiens et les élèves de l'école élémentaire avec des histoires enchantées sur les animaux de la forêt. Tout commence par ses paroles : « quand j'ai trouvé cette clef par terre, je me suis aperçu qu'elle ouvrait la porte d'une forêt extraordinaire... et dans cette forêt, une petite fille et un lutin malin racontaient des histoires incroyables... et bien, croyez-moi si vous le voulez, je les ai crus ! » Tous les enfants se sont pris de jeu avec l'auteur, en poussant des cris d'animaux, et en cherchant dans leur imagination des sujets à inclure dans ces histoires.

Les services communaux

Le secrétariat de mairie

Tél. : 05 55 67 40 32

Mail : mairiedecrocq@orange.fr

Deux secrétaires, Barbara et Stéphanie, vous accueillent le :

lundi : 8h30 à 12h00 ; 13h00 à 16h30

mardi : 8h30 à 12h00 ; **fermé l'après-midi**

mercredi : 8h30 à 12h00 ; 13h00 à 16h30

jeudi : 8h30 à 12h00 ; **fermé l'après-midi**

vendredi : 8h30 à 12h00 ; 13h00 à 16h00



Recensement des enfants ayant atteint l'âge de 16 ans

Depuis le 1er janvier 1999, tous les enfants, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois suivants. En 2019, ce sont les enfants nés en 2003 qui se feront recenser. La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la journée d'appel et de préparation à la défense. L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tout examen et concours.

Cartes d'identité et passeports uniquement sur rendez-vous

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, vous devez fournir :

- Copie acte de naissance pour une 1ère demande,
- 2 photos,
- un justificatif de domicile,
- un justificatif d'identité.

Les tarifs (fournir des timbres fiscaux) :

- Renouvellement (si perte) carte d'identité : 25 €,
- Passeport pour une personne majeure : 86 €
- Passeport pour le mineur de 15 ans et plus : 42 €
- Passeport pour le mineur de - 15 ans : 17 €

Depuis le 2 mars 2015, les usagers peuvent s'acquitter du droit de timbre, à distance, en se connectant au site internet de la DGFIP : <https://timbres.impots.gouv.fr>

La salle polyvalente

Située rue de la Chapelle, voici les tarifs de location :

- Personnes de la Commune : 50 €
- Personnes extérieures à la commune : 150 €
- Associations communales : 1 gratuité
- Manifestations avec entrée payante : 42 €
- Vins d'honneur ou réunions : 42 €

Deux chèques de caution de 100 € et 130 € sont demandés pour toute location, pour couvrir les frais de ménage et/ou les détériorations.

Une convention est signée entre la commune et l'organisateur pour toute location qu'elle soit payante ou gratuite.

Le gîte d'étape



Pour permettre l'arrivée des vacanciers en dehors des heures d'ouverture du bureau d'accueil « Crocq Evasion Patrimoine », un coffret à clefs sécurisé va être mis en place et la serrure sera changée avec des clefs infalsifiables.

La personne souhaitant faire une réservation devra envoyer une photocopie de sa pièce d'identité, une attestation d'assurance, son règlement et les chèques de caution, puis elle recevra un code qui lui permettra de récupérer les clefs à n'importe quelle heure. Il n'existera que 2 clefs : une pour le boiter, l'autre pour la mairie (ménage). C'est un système qui existe dans beaucoup de municipalités (camping...) et de services hôteliers.

Tarifs:

Hiver : Adultes : 15 € ; Enfants : 8 €

Été : Adultes : 10 € ; Enfants : 5 €

Location salle : 66 €.

Des cautions sont demandées à chaque location :

Ménage non fait ou clé perdue : 30 €

Dégradations : 150 €

Réservations et renseignements, auprès du régisseur :



Madame Gaëlle SIMONNET

06 81 08 17 98 ou 05 55 67 49 02

Tarifs du cimetière

Concessions	cimetière	columbarium
15 ans		225 €
30 ans	30 € le m ²	450 €
50 ans	50 € le m ²	

Tous les travaux au cimetière doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie et des mesures de protection pour les caveaux alentours doivent être prises. Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter la mairie

La décharge municipale

Située à l'ancienne carrière, route de la Bourboule au niveau du château d'eau, on ne peut y déposer que **les déchets végétaux**.

Nuisances dans les rues

Nous rappelons que la divagation des animaux est interdite et répréhensible. Les excréments sur la voie publique sont **intolérables** en ville. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal, un manque d'hygiène et, pour le propriétaire, cela constitue une incivilité caractérisée.



Nous demandons donc aux maîtres de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux. Des sacs sont disponibles à la mairie, à la bibliothèque et dans une boîte place Georges HUBERT.

Conformément à l'article R633-6 du Code Pénal, est puni d'une **importante amende**, le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, dans un lieu public, des ordures, déchets (mégots, ...), déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique.

L'espace culturel

En 2018, près de 1 200 personnes ont poussé la porte de l'espace culturel.

1 700 documents (livres, CD, DVD/ enfants et adultes). ont été empruntés.

L'ordinateur est toujours mis gratuitement à disposition du public ainsi que la wifi. Il y a eu 263 utilisateurs d'Internet (ordinateur de la bibliothèque et appareils des usagers)

Cette année encore la bibliothèque a proposé des animations pour les enfants, les mercredis après-midi lors des vacances scolaires et quelques samedis matins.

Les habituelles activités manuelles avec différents thèmes ont été renouvelées mais aussi des lectures d'histoires, avec pour thème la mer et Noël. Pour ces dernières, la projection sur un écran a permis au public de visualiser l'histoire contée.



Pour la deuxième année consécutive, les lecteurs ont pu participer au vote de l'action « Mon premier livre » organisée par la Bibliothèque Départementale. Le livre sélectionné sera distribué à tous les nouveau-nés ou enfants adoptés en Creuse.

En partenariat avec la scène nationale d'Aubusson, la bibliothèque a accueilli le jeudi 29 mars à la salle polyvalente « Les brigades de lectures ».

Le thème de l'environnement avait été choisi en amont. Les deux comédiens ont sélectionné des textes, notamment d'Henri CUECO ou de Jim HARRISON, et en ont lu des passages dans un décor de bureau chaleureux.

En 2019, seront toujours présentes les activités manuelles qui seront proposées aux tout petits (3 à 6 ans) et peut être aux adultes.

Une soirée Escape Game (jeu avec des énigmes à résoudre en 60 minutes) sera mise en place dans les prochaines semaines. Et d'autres surprises !!!

Pour chaque animation, des affiches sont apposées chez les commerçants. Ouvrez l'œil !

L'inscription à l'espace culturel est facile et gratuite. Alors n'hésitez pas à venir vous renseigner ! L'espace culturel est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi, mercredi et vendredi ; de 14h à 18h le jeudi et de 9h à 12h le samedi.

Vous pouvez contacter Gaëlle par téléphone 05 55 66 83 71 ou par mail bibliothequedecrocq@orange.fr.

Grâce à Facebook ou au Blog vous pouvez vous tenir informé des actualités de l'espace culturel.

La Communauté de Communes

Siège social : AUZANCES : Rue de l'Etang - Tél. 05.55.67.04.99

Pôle de CROCQ : 2, route de la Bourboule - Tél. 05.55.67.86.15

La Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine gère les logements de la Petite Unité de Vie. Ces logements sont attribués aux personnes âgées à faibles ressources. Ils sont de plain-pied et sont adaptés à la perte d'autonomie. Ils comportent un séjour, un coin cuisine, une chambre à part (pour le T2) et une salle d'eau. Le montant du loyer (chauffage inclus) est de 230 € pour le T1 et de 290 € pour le T2. Les personnes peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) versée par la CAF, ainsi que de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) versée par le département.

Le 16 janvier 2017, les élus aux Conseils communautaires se sont réunis en session ordinaire pour élire un Président et des Vice-Présidents dont voici la liste :

Titre	Prénom Nom	Responsabilités
Président	Pierre DESARMENIEN	Pôle Ressources Humaines
1 ^{er} Vice-Président	Patrice MORANCAIS	Pôle Administration Générale - Finances
2 ^{ème} Vice-Présidente	Marie-Françoise VENTENAT	Pôle Economie - Tourisme - Enfance et Jeunesse
3 ^{ème} Vice-Président	Jean-Jacques BIGOURET	Pôle Biens Immobiliers - Droits des Sols
4 ^{me} Vice-Présidente	Valérie Simonet	Pôle Stratégie - Projet de territoire - Communication - Santé
5 ^{ème} Vice-Président	Jean-Louis FAUCONNET	Pôle Economie
6 ^{ème} Vice-Président	René ROULLAND	Pôle Environnement-déchets - Eau - GEMAPI*. Gestion de la Petite Unité de Vie
7 ^{ème} Vice-Président	Alain BUJADOUX	Pôle Environnement volet assainissement
8 ^{ème} Vice-Président	Serge PERRIER	Pôle Economie - Gestion des ateliers-relais - ZAC*
9 ^{ème} Vice-Président	Bernard ROBIN	Pôle Environnement - Déchets - Eau
10 ^{ème} Vice-Président	Françoise SIMON	Pôle Services Petite Enfance - Enfance - Jeunesse

*GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

*ZAC : Zone d'Aménagement Concertée.

Le Parc Naturel Régional

Le Parc Naturel Régional Millevache en Limousin a été créé en 2004 ; il réunit trois départements la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne avec 124 communes.

La labellisation du Parc a été renouvelée par décret en 2018 pour 15 ans.

Le PNR a trois objectifs clefs :

- S'engager dans une gouvernance de co-construction ;
- Maintenir le lien de l'homme et de l'environnement ;
- Etre une marque singulière d'aménagement du territoire.

Mot du Conseil Départemental

L'élagage des arbres, une obligation réglementaire et citoyenne

Le Conseil départemental et vos communes font appel à l'esprit de citoyenneté des propriétaires riverains des réseaux routiers afin qu'ils répondent à cette nécessaire obligation d'élagage.

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphone, téléassistance,... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus, s'il n'y a pas plus d'électricité.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.

La CREUSE
le Département

Ainsi, le Conseil départemental, aux côtés des collectivités, en appelle-t-il, à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe.

Les autres services administratifs

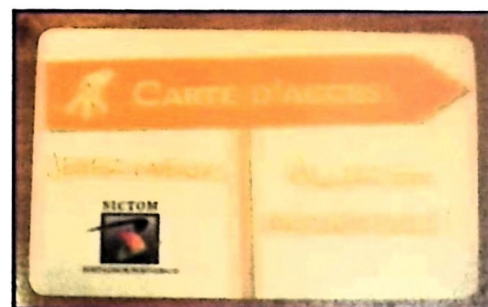
La déchèterie

Route de la Celle à GIAT - 04 73 21 77 72



Une carte pour accéder à la déchèterie de Giat est désormais nécessaire et sera demandée lors de chaque passage, faute de quoi votre dépôt sera refusé par le gardien.

Cette carte est attribuée à chaque foyer.
Pour l'obtenir il faut remplir un formulaire (disponible en Mairie) et le transmettre au SICTOM (Syndicat Inter Communal d'Ordures Ménagères) de Pontaumur-Pontgibaud (04.73.73.16.83)



Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Fermeture : jeudi et dimanche

La trésorerie

La trésorerie est fermée depuis le 31 décembre 2018. Nous remercions vivement Monsieur Jean-Pierre LANNE, Inspecteur Financier et comptable, pour toute l'aide et les conseils qu'il a apportés à notre Mairie et aux usagers. Pour obtenir des conseils relatifs à l'impôt (délais de paiement...) votre interlocuteur devient le Service des Impôts des Particuliers d'Aubusson : 05.55.83.41.00 ; pour toute question relative au paiement de la cantine, de l'eau et autres prestations fournies par les collectivités locales, votre interlocuteur devient la Trésorerie d'Aubusson : 05.55.66.14.53.

Sur impots.gouv.fr, depuis votre espace particulier, vous pouvez envoyer un mail « E-contact » ou prendre un rendez-vous sans avoir à vous déplacer.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et Assainissement (SIAEPA)

2, place Marie-Thérèse GOUMY- 05 55 83 12 45

Les jours de permanence sont le mercredi et le vendredi de 9h30 à 13h00

Le Syndicat Intercommunal du Collège (transports scolaires)

2, route de la Bourboule - 05 55 67 48 07

Horaires d'ouverture : mercredi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 9h00 à 12h00

Le Centre d'exploitation du Conseil Départemental

Chez Pilat - 05 55 67 49 34

Les lieux d'accueil

Les bars

→ Bar Chez Vincent, 51 Grande Rue.



→ Bar de l'Espérance, 47 Grande Rue, 05 55 67 57 65.



Suite à la fermeture de la Librairie des Tours, Jean-Pascal RICHARD a repris le débit de tabac ainsi que la vente du journal *La Montagne*, les jeux et les cartes-postales.



Les hébergements (en dehors du gîte d'étape)

(qui ont fait l'objet d'une déclaration en mairie)

Des chambres d'hôtes de qualité couvrent le territoire de la commune de CROCQ :

→ Madame KIRSCH: 10 Passage des Jardins, 05 55 67 43 33.

→ Madame LAFRIQUE : 1 route de la Bourboule, 05 55 67 41 45.

→ Madame et Monsieur LEMAITRE, « château » : 4 Grande-Rue, 06 11 14 93 22.

→ Madame MENOT et Monsieur SCHWARTZENBERG, « la Closerie des Lupins » :
Passage des Jardins, 05 55 67 48 73.

→ Monsieur RAMSAY Ewan, gîte « la Vieille Annexe » :
10 rue E. Delair, 05 55 67 95 14.

→ Madame SIMONNET, « la Marche des Bois » :
5 Laval, 05 55 67 45 99 ou 06 87 33 64 37

L'aire de camping car

Route de la Bourboule - stade municipal

Jetons disponibles à la Mairie ou au bureau « Crocq Evasion Patrimoine ».

Ce lieu convivial, aménagé pour recevoir les touristes, est très souvent fréquenté (environ 300 camping-cars en 2018), et nous avons beaucoup de retours positifs, en témoigne un Livre d'Or consultable en Mairie.

Les tours et l'écomusée

Sont gérés par l'Association pour la Sauvegarde du Vieux Crocq.

Les tours et sa table d'orientation offrent un panorama exceptionnel sur la campagne environnante et une vue superbe sur les monts d'Auvergne et du Sancy.

L'écomusée vous entraîne quant à lui dans l'univers de la pelleterie, sur l'histoire des usines de peaux de Crocq, le médiéval, le religieux, ...

Accueil aux Tours :

Madame Brigitte ALLOCHON vous accueille en avril, mai, juin et octobre : tous les jours de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00

De juillet à septembre : tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Reste de l'année : sur rendez-vous

Accueil à l'écomusée en juillet et en août grâce à des bénévoles.

Des visites guidées sont organisées toute l'année pour découvrir le patrimoine bâti et culturel ainsi qu'un moulin à chanvre situé sur la commune de Saint-Oradoux-Près-Crocq.

Renseignez-vous à la mairie ou au 05 55 67 49 02

Pour découvrir le territoire

Location de chevaux et poneys pour petits et grands. Un excellent moyen pour découvrir les paysages autour de Crocq.

Madame et Monsieur PERSIGNAT, Le Naberon : 05 55 67 47 98

Itinéraires de randonnées :

Plusieurs itinéraires sont proposés autour de Crocq.

Se renseigner auprès de Gaëlle SIMONET : 05 55 67 49 02.

Baptêmes de l'air

Monsieur Jean-François CARRAZE propose de vous faire découvrir nos beaux paysages vus du ciel.

Départ depuis l'aérodrome de Verneugheol.

30 min : 40 € ; 1h : 80 €.

Renseignements au 06 07 96 20 70.

Les services médicaux/paramédicaux

La maison de santé

Plusieurs professionnels de santé sont réunis à la maison de santé pluridisciplinaire, rue des Docteurs Judet, pour les consultations.

Médecin :

Docteur Philippe BARTHELEMY - 05 55 67 40 33



Numéro de garde pour les appels après 20h
05 55 41 82 02

Infirmières :

- Mesdames Liliane VIEIRA et Gaëlle ALLOCHON - 05 55 67 48 16.
- Mesdames Marie-Christine BOURNICON, Nadège LAURENSON, Virginie CHADEYRON-CELERIER et Monsieur Cyril DMYTRIAK - 05 55 67 73 99.

Kinésithérapeute

Monsieur Rudolph GROEN
79 grande rue, 05 55 67 90 20.

Orthophoniste

Madame Caroline PENEVERN
Route de la Bourboule (dans les locaux de l'ancien Trésor Public), 09 71 38 19 54.

Psychologue clinicienne et psychanalyste

Madame Yvonne-Pierrette SIMONNET
5 Laval, 05 55 67 45 99 ou 06 87 33 64 37.

Psychologue clinicienne, psychothérapeute et hypnothérapeute

Madame Bluenn BREGAINT
17 route de Clermont-Ferrand, 07 82 54 31 91.

Pharmacie

Monsieur Jean-Marc AUNAC
63 Grande-Rue, 05 55 67 40 22.

Horaires :

lundi, mercredi et vendredi 9h-12h30 14h-19h
mardi et jeudi 9h-12h30 14h-19h30
samedi : journée continue 9h-16h

Les services sociaux

Permanence de l'Assistante Sociale

Madame Anne-Laure TABARD.

Permanence sur rendez-vous, tous les jeudis à partir de 10h00, dans les locaux de la mairie.

Tél. 05 55 67 41 64 ou 05 55 83 70 00 (UTAS Auzances).

La Croix Rouge

Une distribution est effectuée tous les mois. Pour bénéficier de l'aide de cet organisme, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la Croix Rouge d'Auzances en présentant des justificatifs de revenus.

Les Restos du cœur

Local à l'ancienne école primaire, Grande Rue

Ouverture :

- En période hivernale : tous les vendredis de 14h00 à 16h30.
- Inter Campagne : tous les 15 jours le vendredi de 14h00 à 16h00 de début avril à fin novembre.

Remarque : la distribution alimentaire est soumise à des conditions de ressources.

Contact : Marie-Paule MOROZ au 05 55 67 60 05.

Dépôts de vêtements

Vers le Petit Casino, un container est à votre disposition pour vous permettre de déposer les vêtements que vous n'utilisez plus (vêtements propres mis dans des sacs).

AGARDOM (Association de Garde à Domicile)

Sur rendez-vous au 05 55 83 35 00

Agardom, un service d'accompagnement qui favorise le maintien à domicile,
et également d'autres prestations !

Notre service intervient aujourd'hui auprès :

- des personnes âgées
- des personnes en situation de handicap,
- des personnes en activité recherchant des possibilités de ménage « à la carte » et souhaitant bénéficier d'avantages fiscaux,
- de la petite enfance.

Agardom offre un large éventail d'activités susceptibles de simplifier beaucoup de situations difficiles.

C'est ainsi que nos 250 intervenants réalisent tous les jours de l'aide à la personne, aide à la toilette, à l'habillage, préparation de repas, lever, coucher, mais

aussi entretien du logement ou du linge, accompagnement aux courses ou intervention facilitant la garde d'enfants.

Aujourd'hui, l'Agardom, c'est plus de 55 ans d'expérience dans l'aide et l'accompagnement à domicile, un agrément qualité et, dernièrement une certification Handéo pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Des aides financières interviennent dans le cadre de l'accompagnement aux personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que pour les jeunes mamans. Pour personnaliser votre besoin contactez-nous.

Nous organisons le jeudi 11 avril 2019 une journée portes ouvertes, l'occasion pour vous de nous rencontrer, et d'étudier votre situation. Au cours de cette journée, divers ateliers et conférences seront proposées. Vous êtes invités. Pour cela inscrivez-vous en nous téléphonant.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'Agardom, la journée portes ouvertes sera l'occasion de vous informer : une auxiliaire de vie réalisera des ateliers tout au long de la journée sur le métier de l'aide à domicile.

AGARDOM - Esplanade Charles de Gaulle 23200 AUBUSSON - 05.55.83.35.00
- agardom@agardom.fr



MARAD : repas à domicile.

L'association MARAD (Marche Auvergne Repas A Domicile) intervient sur le territoire de la Commune de Crocq. Elle livre des plateaux repas complets. Les repas sont préparés dans des ateliers agréés. Ils sont livrés sur commande.

Coordonnées :

MARAD - Mairie 63620 GIAT Tél. 04 73 21 75 13 Tél. port. 06 30 95 06 04

Les autres services

Gendarmerie

Rue JUDET : 05 55 67 40 08



Pompiers

Rue Louis ARON : 18



Notaire

Maître BAGILET LATAPIE Sidonie,
39, Grande-rue : 05 55 67 45 55



La Poste

Rue JUDET : 05 55 67 45 33



Les assurances :

GROUPAMA : 15 rue des Pavés
05 55 67 40 90



MMA : 41 Grande-rue
05 55 67 40 13



THELEM : 53 Grande-rue
05 55 67 45 77



Le Crédit Agricole

Route de la Bourboule : 05 55 67 45 50



Les artisans

Maçonnerie

EURL BATTUT
9 Route d'Aubusson
05 55 67 40 17

Terrassement

VERGNE Dominique
Les Bourgnons
05 55 67 61 90

Menuiserie

FORDHAM Joseph,
Le Montel-Guillaume,
05 55 67 32 53

Esthéticienne à domicile (du lundi au dimanche)

PIERRON Ketty
3 rue des Barres
06 35 41 36 01

Électricité - Plomberie

DUPRADEAUX Cyrille
34^{bis} rue de l'Eglise
05 55 67 88 02

Bûcheron

LEBOUCHARD Franck
18 Route de Clermont-Ferrand
05.55.67.61.85

Tapissier/Restauration de siège

La chaise à bras
6 rue de la Chapelle
09 87 03 93 08

Les commerces

Garage/station-service

SARL BUJON
1 route d'Aubusson
05 55 67 45 11



Réparation 4x4

PREPA 23
2^{bis} route de la Bourboule
05 55 66 20 07



Réparation/vente machines agricoles, motoculture et station-service 24/24

SARL PRESSIAT
3 les Charraudes
05 55 67 45 27



Epiceries

VIVAL
43 Grande-rue
05 55 66 38 52



PETIT CASINO
21 route de la Bourboule
05 55 67 52 80



Fleuriste



CAPUCINE
1 rue de la Chapelle
05 55 67 89 44

Boucherie

SARL ROCHE
14 rue du Parc
05 55 67 40 21



Boulangerie

Ph. BOURGNINAUD
27 Grande-Rue
05 55 67 41 58



Coiffure



Nathalie
5 place du Monument
05 55 66 26 71

Les entreprises

Entreprise TOURNAUD - Mécanique générale

6, Les Charraudes - 05 55 67 45 44



L'entreprise est spécialisée dans l'usinage et la mécanique de précision de petites et moyennes séries, la réalisation de sous-ensembles mécaniques, la fabrication d'outillages et de pièces prototypes.

Site internet : <http://www.tournaud-tmg.fr>

Maison CHAPAL

Le Point du jour - Laurence LUÇON : 06 16 11 56 60



Maroquinerie et vêtements de luxe réalisés sur mesure.

Site internet : <https://chapal.fr>

Société nouvelle KATZ industrie

Route d'Aubusson - 05 55 67 89 80



L'entreprise conçoit et fabrique tous types de signalétique et marquages sur tous supports pour les professionnels et les particuliers (totems, panneaux publicitaires, cartes de visite, badges, enseignes, ...).

Site internet : www.katzindustrie.com

Au service des enfants

L'Œuvre Universitaire du Loiret

Route de Laval - 05 55 67 40 47

<http://www.ouloiret.fr/crocq/>

Les Galopins en Marche

Accueil de loisirs pour enfants ouvert pour les vacances de Pâques, juillet/août et Toussaint.

Pour tous renseignements, s'adresser à Madame Nathalie FONTY, 06 52 39 50 68.

Les assistantes maternelles

Madame Annie BATTUT : 6 route d'Aubusson - 05 55 67 44 31

Madame Jacqueline BRUNET : 19 rue des Barres - 05 55 67 45 20

Madame Sandra CASSIER : 11 rue Bardelle - 05 55 67 55 15

Madame Sandrine LEFORT : 18 route de Clermont-Ferrand - 05 55 67 61 85

Le Roul'doudou

Le Roul'Doudou est un relais d'assistants maternels itinérant qui vient à Crocq un jeudi sur deux à la salle polyvalente, de 9h00 à 11h30. C'est un service gratuit qui accueille tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents, assistant(e) maternel(le)...). Il propose des activités d'éveil, des temps de découverte, de partage, de socialisation.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter les animatrices du relais au 05.55.67.77.29 ou 05.55.67.55.61 ; courriel : rouldoudou23@orange.fr

La vie associative

Nom de l'association	Président(e)s
Amicale des anciens de l'Entente Crocq/La Villeneuve serge.battut@orange.fr ou 05 55 67 44 31	Serge BATTUT
Amicale des Pompiers laurent.lafrique@laposte.net ou 06 17 67 64 62	Laurent LAFRIQUE
Amis du Château Cornudet mjr.lemaitre@gmail.com ou 06 11 14 93 22	Mary et Jacques LEMAITRE
APPMA (société de pêche)	Christian GUINOT
Association pour la Sauvegarde du vieux Crocq svce23@laposte.net ou 05 55 67 49 02	Jacques LONGCHAMBON
Association Parents Élèves (APE) ape.crocq23@laposte.net ou 06 86 30 96 99	Typhanie DELATRONCHETTE
Association pour l'animation culturelle du Haut Pays Marchois apach23@hotmail.com ou 05 55 67 60 05 / 06 17 38 03 17	Marie-Paule MOROZ et Jean-Baptiste MONBUREAU
Chasse (ACCA) denis.garraud@orange.fr ou 06 09 99 25 74	Denis GARRAUD
Club de Tennis « Crocq Tennis Club » pierronjeanluc@orange.fr ou 06 87 78 58 32 ou 05 55 67 44 57	Nathalie PIERRON
Club des aînés ruraux simonet.eliane@orange.fr ou 05 55 67 41 59	Éliane SIMONNET
Comité des fêtes cdfcrocq23@gmail.com 05 55 66 39 25 ou 05 55 67 43 55	Franck BATTUT et Francis SIMONET
Compagnie du haut Pays Marchois yvan.cor@hotmail.com ou 07 86 01 99 98	Yvan CORLAY
Crocq badminton Haute Marche cbhm@laposte.net ou 06 37 56 19 61	Mathieu PRIM
Crocq tout terrain vcelerier@orange.fr ou 05 55 67 49 46	Virginie CHADEYRON
Ecole du judo du Haut Pays Marchois bonvin.cecile@gmail.com ou 06 58 91 48 63	Cécile BONVIN
Entente Sud Est Creuse (Foot jeunes) ententesudest@orange.fr ou 06 76 37 17 63	Jean-François ROSSEEL
Espérance sportive La Courtine/Crocq/La Villeneuve jean-pascal-richard@orange.fr ou 05 55 66 40 61	Jean-Pascal RICHARD et Kévin BENKEDDACHE
FNACA (Anciens d'Algérie) 05 55 66 48 01 ou 06 03 09 67 82	Camille LARBRE
Gym Équilibre - Zumba moroz.jean-pierre@orange.fr ou 05 55 67 60 05	Marie-Paule MOROZ
Tennis de table samuel.saintmarcoux@club-internet.fr ou 06 26 29 38 38	Samuel SAINT-MARCOUX

La commune de Crocq est riche en associations. Ce maillage permet à notre cité de rester dynamique.

Nous les félicitons pour leur investissement.

Suite aux restrictions budgétaires et à la baisse des différentes dotations, la commune a fait le choix de plafonner l'aide aux associations.

La commune précise qu'elle prête gracieusement du matériel et des véhicules aux associations. En contrepartie, il leur est demandé de les rendre en bon état et de bien vouloir remettre l'équivalent de carburant utilisé

Mots des associations

Le Club des Aînés Croquants



Tous les jeudis à partir de 14h00, le club se retrouve dans notre local, à l'ancienne école élémentaire.

Bien qu'étant toujours en quête de nouveaux adhérents, les aînés croquants ont toujours le cœur en fête et maintiennent des activités qui égayent leur vie et celles des autres.

Ce serait avec beaucoup de peine si les adhérents ne se rassemblaient plus autour d'une bonne table ou pour jouer aux cartes, scrabble, triominos ou autres jeux, et fêter les anniversaires des uns et des autres.

Le Club est entouré par une équipe de jeunes bénévoles qui leur prête la main lors des manifestations à la salle des fêtes, et nous les en remercions vivement.

Le dernier jeudi de chaque mois, nous allons à la salle de convivialité retrouver les résidents de la Petite Unité de Vie, où nous organisons des goûters et proposons des jeux pour partager des moments d'amitié avec les locataires.

Nous souhaiterions qu'il y ait des participants de tous âges pour créer des après-midis intergénérationnels : toutes les personnes qui le désirent pourront venir à la salle de convivialité participer à ces moments. Des affiches seront mises dans les commerces pour le rappeler.

La Mairie souhaite organiser des moments de lecture qui seront faits par Gaëlle, de l'espace culturel.

Crocq tennis club

Nouveau départ pour le club qui a repris son indépendance depuis la fin de l'année afin de pouvoir continuer les entraînements qui auront lieu :

Lundi : de 17h30 à 18h30 pour les 7 à 10 ans et de 18h30 à 20h00 pour les adultes.

Mercredi : de 16h00 à 16h45 mini tennis, de 17h00 à 18h15 à partir de 10 ans, de 18h45 à 20h15 pour les adultes

Samedi : de 9h30 à 10h45 pour les adolescents et de 10h45 à 12h15 pour les adultes.

Les entraîneurs sont Gérard DEMOLIN (06.36.90.60.33), Denis COURTY (06.87.40.65.14) et Olivier BOURDIAUX (06.80.74.31.68). N'hésitez pas à les contacter pour toutes nouvelles inscriptions ou renseignements.

Pour la réservation des cours extérieurs et gymnase, contacter la boulangerie Bourginaud au 05.55.67.41.58 ou pendant la fermeture de la boulangerie, le mercredi, contacter Gaëlle au Bureau d'Accueil « Crocq Evasion Patrimoine » : 05 55 67 49 02.

Pour les non licenciés, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

Carte individuelle club avec 10 séances d'une heure à 90 € pour les Crocquants ; 110 € pour les personnes extérieures à la commune

Ticket horaire : pour les Crocquants : 10 € la première heure et 6 € les suivantes ; pour les personnes extérieures : 12 € la première heure et 8 € les suivantes.

Pour tous renseignements sur le club, n'hésitez pas à nous contacter :

Présidente : Nathalie PIERRON : 06.87.78.58.32

Vice-Présidente : Annie BOUTOILLE : 06.43.92.67.59

Vice-Président : Marc PELTIER : 06.43.92.51.25

Trésorière : Evelyne MESTAS : 06.21.36.03.26

Secrétaire : Morgane CHEVALIER : 06.78.98.41.71

Des enfants réfugiés syriens soutenus dans leur intégration



Il y a plus de 18 mois, une famille de réfugiés syriens arrivait à Crocq pour vivre enfin en paix après plusieurs années de guerre et de fuite. En accord avec les élus, Gérard DEMOLIN, éducateur au club, a proposé aux jeunes enfants de cette famille de s'essayer au tennis. Très vite, ils ont apprécié de pratiquer cette activité sportive.

Les moyens des réfugiés étant limités, le club a proposé de les aider en offrant la licence et en demandant à la Ligue de Nouvelle Aquitaine de l'accompagner dans cette démarche. Aux côtés des dirigeants du club local, de la Présidente du Comité départemental de Tennis, Fatiha PAILLER, du technicien du Pôle Limoges de la Ligue, François CARLES et du Maire Jacques LONGCHAMBON, Wassim et ses enfants ont reçu un équipement sportif ainsi que leur 1^{ère} licence.

Crocq Tout Terrain

Le 18 mai prochain une ballade en 4x4 sera organisée en partenariat avec le Comité des Fêtes de Crocq et un repas sera proposé le soir.

Sauvegarde du Vieux Crocq et de son Environnement

La commune de Crocq accueille chaque année de nombreux visiteurs qui viennent découvrir les richesses culturelles et patrimoniales de notre belle cité.

Venu en voisin ou du bout du monde, tout le monde peut désormais pousser la porte du bureau d'accueil « Crocq Evasion Patrimoine » qui est une émanation de l'Association de la Sauvegarde du Vieux Crocq et a pour mission l'accueil, la communication et la promotion des trésors de notre territoire.

Au bureau d'accueil, 4 place G. Hubert, Gaëlle vous propose des produits artisanaux réalisés localement, des livres, des cartes postales... Elle peut également vous renseigner sur les manifestations ou les sites à visiter.

L'Association gère également les Tours et l'écomusée où Brigitte se fera un plaisir de vous accueillir.

En 2019, l'Association va renouveler les manifestations qui sont chaque année un succès : brocante le jeudi 30 mai et l'exposition « 1001 arbres » du 13 juillet au 17 août.

Correspondant La Montagne :

Monsieur Rémi PRUNY: 06.82.10.87.92 ou 04.73.21.74.01, remi.pruny@wanadoo.fr

Marchés :

Période hivernale : 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois

Période estivale : tous les dimanches

Des défibrillateurs pour sauver des vies !

La Commune est dotée de 3 défibrillateurs.

Les lieux d'implantation sont : la Salle Polyvalente, la Mairie et la Maison de Santé.

Le défibrillateur de la mairie peut être mis à la disposition des associations pour les manifestations.

Réalisation du Bulletin Municipal

Muriel FRIGIERE, Delphine GAMBARD, Michèle PEROCHE et le Secrétariat de Mairie

Impression :

Mairie de Crocq

Photos :

Jean-François CARRAZE, Muriel FRIGIERE, Delphine GAMBARD, Jacques LONGCHAMBON,
Rémi PRUNY et les habitants de la Commune et Internet

Remerciements :

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration de ce bulletin.

Nous nous excusons s'il existe des oublis.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations pour le prochain bulletin. Merci.

